

## science politique

Par **Katharina**, le **20/05/2007** à **08:43**

coucou

je ne sais pas si quelqu'un peut m'aider à définir ces termes :

- pluralisme politique : j'ai écrit que c'était : la compétition du pouvoir à organiser pour désigner les représentants + les intérêts généraux

je ne comprend pas très bien cette définition pour moi pluralisme c'est plusieurs politiques et là ça parle de compétition et intérêts généraux ?  
c'est plutôt pour dire que la politique à plusieurs facettes ?

- les primes attribuées par le scrutin majoritaire  
comme ne pas faire de coalitions je ne comprend pas vraiment en quoi consistent ces primes

merci

Par **Katharina**, le **22/05/2007** à **20:43**

je n'ai pas vraiment posté mon message dans la bonne session je crois je viens de voir que c'était pour le droit fiscal :s

est ce qu'un modo voudrait bien le transférer là où il faut ? je sais pas trop ou Image not found or type unknown

ah ben dans sociologie juridique je n'avais pas vu cette section désolée

Par **SoNnY54**, le **23/05/2007** à **03:18**

Le pluralisme politique c'est le fait qu'il y ait une représentation politique d'une multitude d'opinions. Exemple : en France avec à chaque fois plus de 10 candidats aux présidentielles (même si ça tend à diminuer). C'est l'opposé de la bipolarisation à l'américaine.

Sinon pour les primes je n'ai pas bien saisi ta question mais je pense que tu parles de la prime au gagnant lors des législatives ?

Pour chaque élu le parti reçoit environ 44 000€ par an de prime

Par **Katharina**, le **28/05/2007** à **09:26**

:D

merci pour le pluralisme Image not found or type unknown

sinon pour la prime ça parle de scrutin majoritaire ; il faut avoir la majorité absolue au premier tour puis la majorité relative au second tour pour obtenir une prime ; il parle que la prime permet de placer ses amis au pouvoir quelque chose comme ça

donc je ne saisis pas :-/